

A tous les étudiants et apprentis
de la Faculté de pharmacie de Strasbourg

NOTE INTERNE

Illkirch, le 05 février 2021

Objet : Organisation et fonctionnement de la faculté - point au 5 février 2021

Chères étudiantes et chers étudiants,

Cette note interne vient préciser les conditions de fonctionnement de la faculté à compter du 8 février 2021, suite aux dernières évolutions réglementaires.

En effet, de nouvelles dispositions autorisent un retour des étudiants en présentiel dans les établissements de l'enseignement supérieur, dans la limite de 20% à l'échelle des établissements.

Jean-Pierre GIES

Doyen

Irène MONZON

Responsable administratif

Tél. : +33 (0)3 85 42 84

monzon@unistra.fr

Conditions de retour des étudiants

Les mesures prévoyant un retour à 20% maximum sur site remplacent l'autorisation rectorale des travaux pratiques (TP) en présentiel.

Tous les TP seront maintenus en présentiel.

Une partie des cours de travaux dirigés (TD) sera organisée en présentiel. La mise en place de ces TD en présentiel se fera progressivement à compter du 8 février. Nous vous demandons de consulter régulièrement les emplois du temps sur ADE, afin de vous assurer des modalités d'organisation des cours.

Nous vous rappelons que l'assiduité aux TD est obligatoire au même titre que les TP, quelles que soient les modalités d'organisation de ces enseignements.

Les TD qui seront organisés en présentiel, pourront être suivis en distanciel pour les étudiants qui ne pourront venir sur place.

Les gestes barrières sont toujours en vigueur et le port du masque est obligatoire. La jauge actuellement applicable dans les salles et amphis est de 50% (une place sur deux).

Nous vous demandons de veiller au respect de ces mesures, de suivre les sens de circulation mis en place à la faculté et de ne pas créer de rassemblements dans les couloirs. Les halls d'accueil, espaces de convivialités et la cafétéria demeurent fermés.

Sauf exceptions, les cours en présentiel seront organisés, dans la mesure du possible, par demi-journées pour éviter les déjeuners à la faculté. Ceux-ci sont toujours interdits dans le bâtiment.

Le restaurant universitaire (RU) propose des repas à apporter.

Faculté de pharmacie
74 route du Rhin
CS 60024
FR-67401 Illkirch

<http://pharmacie.unistra.fr>

Attestation de déplacement

Pour les cours prévus en présentiel et qui s'achèveraient, avec le temps de trajet compris, au-delà de 18h (début du couvre-feu), vous êtes tenus de compléter l'attestation en ligne sur le site du [ministère de l'intérieur](#) (également téléchargeable). En cas de contrôle, vous devrez également présenter une copie de votre emploi du temps pour justifier votre déplacement.

Examens

Les examens auront lieu dans les mêmes conditions que ceux du semestre 1, session de décembre/janvier.

Gestes barrières

Les gestes barrières sont obligatoires au sein de la faculté : port du masque, distanciation sociale, utilisation du gel hydro-alcoolique, lavage régulier des mains et limitation des regroupements à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.

Evènements conviviaux et festifs

Jusqu'à nouvel ordre, les évènements conviviaux ou festifs sont interdits.

La cérémonie de remise des diplômes de l'année 2019/2020 est annulée. Un courriel du service de scolarité préviendra les diplômés de la disponibilité des diplômes et des modalités de retrait.

Soutenance de thèses d'exercice

Les soutenances de thèses sont à organiser en webconférence.

Nous préconisons de privilégier la plateforme Big Blue Button (BBB) pour organiser les soutenances à distance, les outils Rendez-vous et Renavision étant des outils nationaux avec des risques de surcharge. Les personnels de l'Université peuvent créer un salon BBB via : <https://bbb.unistra.fr/>. Si le président de jury, ou le directeur de thèse, n'est pas « personnel Unistra », une demande de création de salon BBB peut être formulée à l'adresse : pharma-secretariat@unistra.fr.

Conduite à tenir face à un étudiant ou un personnel ayant été en contact avec une personne testée positivement au COVID19

Tous les étudiants faisant l'objet d'un test positif sont invités à le déclarer en ligne :

<https://sondagesv3.unistra.fr/index.php/243886?lang=fr>

(les informations qui y sont renseignées sont à l'unique destination des services de santé).

Merci de prévenir votre gestionnaire de scolarité.

Soutien psychologique

Nous sommes conscients que le contexte actuel peut peser lourdement sur le moral de certains et que l'isolement peut conduire à la dépression ou à d'autres difficultés psychologiques. Nous vous rappelons que des cellules de soutien ont été mises en place :

Centre d'accueil médico-psychologique universitaire de Strasbourg :

Pour tous les étudiants de l'UniStra et quel que soit leur statut, le CAMUS assure une permanence téléphonique pour les étudiants en difficulté psychique ou en situation d'isolement, en lien avec le contexte actuel ou comportant une dimension pressante. Vous pouvez le contacter par courriel: camus@unistra.fr.

Etudiants relais dans les cités universitaires :

Par ailleurs, les étudiants relais au sein des cités universitaires restent actifs et joignables

par mail pour les étudiants confinés en cité U : <http://sante.unistra.fr/> onglet Etudiants Relais.

Référents pédagogiques, à la faculté :

Chacun d'entre vous s'est vu attribuer, dès la 2ème année du cursus un référent enseignant dans le cadre du POP "Projet d'orientation professionnel". Ces référents jouent actuellement un rôle très important car ils permettent de garder le contact entre la faculté et vous. Aussi, n'hésitez pas à leur signaler tout problème que vous pourriez rencontrer. Si pour une raison quelconque nous n'arriverons pas à joindre votre référent, l'équipe de direction reste à votre écoute.

Les étudiants engagés sur le terrain hospitalier et officinal peuvent, en cas de difficultés ou pour toute question, envoyer un mail à pharma-lienHU@unistra.fr.

Référentes mission handicap :

Nous vous rappelons également que les référentes mission handicap de la Faculté de pharmacie : Mme Nathalie Niederhoffer (enseignement) et Mme Aurélie Grussenmeyer (administratif) sont à la disposition des étudiants en situation d'handicap.

Nous renouvelons, une fois de plus, nos encouragements pour continuer vos efforts dans la poursuite de vos études malgré le contexte sanitaire et soyez assuré(e)s que nous sommes à vos côtés dans cette épreuve. Au plaisir de vous retrouver très bientôt.

Bon courage à toutes et à tous,

Pour le CoDir,



Pr Jean-Pierre GIES, doyen

Irène MONZON, responsable administratif



COVID-19

JE SUIS CONTACT À RISQUE, QUE DOIS-JE FAIRE ?



CORONAVIRUS
Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES
0 800 130 000 (appel gratuit)
gouvernement.fr/info-coronavirus

